

## FINANCE ISLAMIQUE A LA FRANCAISE ENTRE CONFUSIONS ET ILLUSIONS : PRECISIONS!!

Par ZEROUALI Mostefa\*

*"La sincérité est une ouverture de cœur. On la trouve en fort peu de gens, et celle que l'on voit d'ordinaire n'est qu'une fine dissimulation pour attirer la confiance des autres".*

**F. De La Rochefoucauld (1)**

Nous aurons vécu avec beaucoup d'attention, comme tous les peuples du monde les développements retentissants de la crise financière et économique mondiale. Nous aurons également assisté comme toutes les autres nations aux réactions à la fois diverses et divergentes des gouvernants du système économique mondial. Nous aurons, enfin et à l'instar des autres observateurs des derniers événements, tous remarqué les contradictions et la volatilité des solutions proposées pour sauver l'économie de la récession. Mais à notre bonheur, les malheurs de l'économie mondiale ont, quand même, fait des heureux: les défenseurs de l'économie islamique en générale et de la finance adossée à l'éthique morale islamique. Un grand pays comme la France reconnaît, enfin par le biais de son argentier (2), la justesse de la finance dite islamique et son intention d'en faire un axe principal pour le développement de la place financière parisienne.

Entre, d'une part, les exigences du marché en termes de demande et d'opportunités pour tout le système économique français, et d'autre part, les exigences de discipline et de spiritualité de la communauté musulmane de France, une sorte de jeu de dissimulation des intentions et de chasse ambiguë et discrète s'installe durablement. Alors, il est de notre devoir en tant que musulmans de clarifier avec la plus grande sincérité, la plus grande honnêteté et la plus grande franchise qui nous incombe les objectifs et les attentes des uns et des autres.

En effet, suite aux conséquences désastreuses de la crise actuelle et la révélation d'un aspect longtemps ignoré ou occulté par les maîtres de la finance mondiale à savoir le terrible gap économique entre la sphère réelle et la sphère financière, une nouvelle approche interpelle Hommes politiques, sociologues, économistes et financiers concernant la moralisation des activités humaines en général et des activités économiques et financières modernes en particulier.

Tous les pays du monde sans aucune exception s'accordent à dire que l'ampleur de la crise a révélé des pratiques peu orthodoxes du point de vue technique, des activités fortement préjudiciables du point de vue social et des activités immorales du point de vue éthique (3). Les populations mondiales s'interrogent, quant à elles, sur leur avenir, leur emploi, leur retraite, leur pouvoir d'achat et les pertes qu'elles ont subies (logements saisis, placements volatilisés, avenir sombre et subventions aléatoires à des sociétés en faillite). Les experts, de tout bord et sans aucune réserve, se mettent à dénoncer le système classique de fonctionnement des marchés et soulignent la nécessité de sa réforme en introduisant des critères orientés, plus et avant tout, vers des règles morales et éthiques.

C'est dans cette ambiance de confusion et de crainte généralisée que des voix s'élèvent, à tort ou à raison, pour dénoncer la situation, souligner l'urgence de réformer les systèmes et proposer des solutions clés-en-main pour redresser rapidement l'économie mondiale.

C'est justement cette confusion, cette crainte, cette urgence et cette rapidité qui risque de poser problème pour l'avenir de l'économie mondiale. Fait-on vraiment la différence entre rapidité et précipitation? Fait-on vraiment la différence entre morale éthique et fondamentalisme dogmatique? Fait-on vraiment la différence entre une véritable réforme et une paupérisation des populations vulnérables? Œuvrons-nous vraiment dans le sens de l'amélioration du bien-être des populations? Les objectifs des réformateurs sont-ils vraiment en harmonie avec les attentes des citoyens?

Nous allons à travers cet article essayer d'analyser un évènement majeur de l'histoire des musulmans d'Europe en général et celle des musulmans de France en particulier à savoir l'introduction de la finance islamique dans les mœurs financières franco-occidentales, ses motivations profondes et sincères dans les deux camps à savoir les pouvoirs publics français et la communauté musulmane française, les moyens et les conditions de sa concrétisation, les contraintes probables à sa réussite et enfin les critiques que cette initiative fort louable peut essayer de part et d'autre.

Les déclarations de la ministre française des finances, Madame Christine Lagarde (**voir 2**) au sujet des pratiques financières adossées à l'éthique islamique auront certainement marqué les esprits de beaucoup d'observateurs à travers le monde et de toute la communauté musulmane de France pour longtemps.

Elle reconnaît à cette finance particulière une justesse théorique démontrée, une utilité sociale incontestable, une dimension et des perspectives internationales certaines et enfin une opportunité de rentabilité évidente. Elle a longuement loué les initiatives des personnalités et des entités ayant œuvrées pour l'introduction de cette finance en France qui constitue le pays européen le plus peuplé en communauté musulmane. Avant de démontrer que son avenir sera radieux et prospère en France, elle a annoncé les chiffres astronomiques que cette finance brase annuellement en toute quiétude et sans que la crise actuelle n'entame sa réputation de finance solide. Pour conclure enfin que celle-ci sera l'un des axes du développement de la place financière parisienne dans un avenir proche.

L'annonce de la ministre des finances et les articles de presse qui l'ont précédé ou suivi ont, non seulement, réveillé un vieux rêve chez la communauté longtemps marginalisée mais ont aussi confirmé une réalité longtemps occultée à savoir la justesse du système économique adossé à l'éthique islamique.

Les musulmans de France sont emportés par l'enthousiasme et le bonheur d'entendre pour une fois un haut responsable français évoquer positivement un de leurs nombreux aspects confessionnels. Ils se lancent dans une course infernale pour gagner le scoop, d'abord, de convaincre les riches banques islamiques de s'y installer, ensuite d'avoir le mérite de lancer les premiers produits frappés du label islamique et enfin, d'avoir le privilège et la légitimité de se poser en intermédiaire entre musulmans et autorités françaises.

Mais qu'attendent vraiment les musulmans et en particulier ceux de France de cette finance qui tarde à venir? Qu'attendent les autorités françaises de cette action fortement symbolique pour les musulmans? Quels sont les points de convergence et les points de divergence entre les aspirations des deux parties?

Les musulmans de France et d'Europe sont pour le moins très enthousiastes voire même trop optimistes tellement leurs espoirs et leurs espérances sont grands pour se donner enfin un mode de financement conforme à leurs croyances et à leurs principes religieux. Une activité financière licite est indispensable pour jouer le rôle de moteur pour toutes les activités économiques hallal que les musulmans exercent et dont le respect doit être strict.

Les musulmans de France espèrent, en effet, pouvoir bénéficier en premier lieu des crédits immobiliers pour accéder à la propriété afin d'assurer une stabilité sociale et familiale aux leurs. Malgré les fatwas de licite des prêts immobiliers à taux d'intérêt variables dans un environnement extra islamique, les musulmans, dans leur majorité, sont restés réticents et ont refusé toute démarche visant à leur accordé des crédits à taux d'intérêt. Ceci n'a pas permis une stabilité sociale de leur famille et a imposé une des déplacements et une dépendance permanente à l'égard des propriétaires. L'introduction de la finance islamique est sensée leur procurer cet avantage qu'ils ne pouvaient avoir auparavant. Ils attendent donc de cette finance une mise en place de produits totalement hallal qui leur permettraient une accession à la propriété de leur logement tout en les libérant de la merci des institutions financières classiques qui pratiquent le crédit usuraire.

Ensuite, ils souhaitent voir leurs projets économiques accompagnés par des financements licites et moins prohibitifs en terme de coûts et de conditions d'éligibilité. En voyant le nombre de commerces et d'entreprises versés dans les activités hallal en France, il devient évident que des banques les accompagnent tout au long de leur vie économique. Elles seront appelées, d'abord, à faciliter la création d'entreprises dont les activités sont conformes aux principes de la Charia, accompagner ensuite leur développement et leur croissance et enfin subvenir à leurs besoins d'exploitation et d'investissement. Ceci desserrera l'étau qui est imposé à ces activités et aux porteurs de projets désirant se conformer aux principes éthiques de l'Islam.

Enfin, ils osent attendre que cette finance leur garantisse une voie licite de placement de leur épargne de façon juste et conforme à la fois à leur foi et à leurs attentes matérielles. Pour certains, cette finance sera appelée à leur garantir que leur épargne ne sera pas utilisée pour attaquer ou pour porter préjudice aux musulmans à travers le monde (Afghanistan, Palestine, Soudan). En effet, une importante épargne de la communauté musulmane est surement en dehors du circuit bancaire français classique pour cette raison et à cause de l'implication de la France dans le soutien de causes que les musulmans de France jugent préjudiciables à leur égard. L'introduction de la finance islamique en France sera un gage que leur épargne ira dans des projets hallal et bénéfiques aux musulmans.

Les autorités françaises, quant à elles et légitimement, veulent faire de leur place financière une place de dimension mondiale, surtout après le crash et la ruine, probablement irréversible, de l'économie américaine. Les experts internationaux

s'accordent également à dire qu'à l'avenir, la locomotive de la croissance de l'économie mondiale ne sera plus assurée par les USA, mais plutôt par l'Europe, en premier lieu, la Chine en second et enfin, par les autres pays émergents notamment l'Inde et le Brésil. Connaissant la valeur des actifs et des fonds que les pays musulmans ont longtemps fournis à l'économie américaine, nous pouvons affirmer sans risque de se tromper que les européens et en particulier la France feront tout pour les attirer.

La France, en sa qualité de pays clef de l'Europe, veut utiliser son atout de pays accueillant également la communauté musulmane la plus importante du vieux continent pour séduire monarchies et pays musulmans riches en pétrole et en pétro-devises. Ceci lui garantira, dans cette perspective, le rôle de pays moteur pour toute l'Europe car pour elle, communauté musulmane la plus importante signifie part la plus importante de pétro-devises. Ainsi, ce pays assurera le financement de ses projets et ceux de toute l'Europe en substitution aux USA en ruine actuellement par une épargne potentielle très importante mais en recherche de marchés refuges.

Les finances françaises, en difficultés actuellement (4), ont besoin de relancer la demande en général, et la demande sur l'immobilier en particulier pour assurer une relance globale. Or les études menées actuellement et les statistiques disponibles démontrent que la communauté musulmane -estimée officiellement à plus de six millions de personnes et réellement beaucoup plus importante- est le pan de la société française qui n'a pas encore accédé à la propriété de son logement. Donc, un encouragement de cette catégorie, représentant tout de même plus de 10% de la population hexagonale, à accéder à l'immobilier permettra certainement de donner un coup de pouce considérable à toute l'économie.

Par ailleurs, les calculs financiers, que n'importe quelle grand-mère peut faire, démontrent avec on ne peut plus de clarté que la gestion d'importants actifs financiers potentiels des musulmans (comprendre ceux des pays et des monarchies riches d'abord et ensuite ceux de la communauté en France) ne manquera pas de créer un important marché financier avec une puissante synergie en terme d'emplois, de fiscalité, de commissions et de frais accessoires. La gestion de 700 milliards de dollars dans un pays permettra sûrement des ponctions substantielles et des encaissements consistants pour le gouvernement (5).

Enfin, un dernier point qui paraît également important à souligner, la croissance de la population musulmane de France d'abord, d'Europe ensuite et du monde enfin est d'après certains experts la plus importante et qui constituera une véritable force économique pour l'avenir. Une population musulmane croissante conjuguée à une population française et européenne en déclin (6) donne un motif considérable aux pouvoirs publics français de développer les activités orientées vers ses musulmans. Ceci lui permettra de se doter et de s'attribuer le maximum de facteurs stratégiques afin de garantir l'avenir de ses populations.

Nous voyons clairement que les objectifs des uns et des autres ne sont pas totalement convergents voir même parfois contradictoires:

En premier lieu, les autorités françaises ne font rien ou presque pour sortir de la marge cette importante communauté musulmane de peur que sa religion ne se

répandue dans la société et que leurs principes spirituels n'affectent le mode de vie occidental fortement imprégné des valeurs laïques en apparence et judéo-chrétiennes dans le fonds. Il leur arrive même d'agir contre toute tentative d'intégration saine et juste de ses musulmans par le biais du maintien de la crainte et de la peur à l'égard de leurs pratiques religieuses ou culturelles. Il n'échappe sûrement pas aux musulmans de France ni aux pays musulmans les nombreux et infinis débats et réactions impulsives à l'égard de presque toutes les pratiques confessionnelles et culturelles des musulmans. Ceci n'encouragera ni l'implication de la communauté musulmane ni l'adhésion des banques et institutions financières islamiques pour réussir la mise en place de ce marché.

En deuxième lieu, les musulmans de France acceptent mal de payer leurs impôts à un Etat qui n'est pas toujours solidaire de leurs causes et de leurs soucis. Alors, il serait étonnant qu'ils acceptent mieux le fait de voir des centaines de milliards de dollars placés ou investis dans un pays qui a tout fait pour interdire le port d'un morceau de tissu sur la tête des femmes musulmanes. Ce ne sera certainement pas les quelques pseudo musulmans occidentalisés des plateaux télévisions qui convaincront la communauté de faire confiance à ce pays et à ses intentions profondes. Donc, il serait également indispensable pour les autorités françaises d'instaurer un débat sincère et avec de véritables figures de l'Islam de France ou de l'Europe afin de lever toute ambiguïté et tout amalgame quant aux objectifs des deux parties.

En troisième lieu, ces mêmes musulmans ont toujours tendance à comparer la France à la Grande Bretagne et aux USA en terme de liberté d'entreprendre, et ils se rendront vite compte que la différence est grande et que les pratiques en France sont souvent contraignantes mais qu'envers les musulmans (conditions d'installation, fiscalité contraignante, doutes quant aux mouvements de capitaux, liberté d'expression limitée pour les musulmans, campagnes médiatiques et contraintes sociales désavantageuses). Il sera également étonnant de convaincre les banques et les fonds à capitaux musulmans de faire fi de toute cette différence entre la France et les pays anglo-saxonne et de s'aventurer à investir sur la place financière française. Des efforts devront être fournis pour offrir les mêmes conditions d'exercice voire même des conditions meilleures afin d'attirer l'attention des gestionnaires de ces centaines de milliards de dollars flottants.

Enfin, et en dernier lieu, il y a l'environnement socioculturel du peuple français, qui constitue un obstacle de taille, si l'on en croit les sondages réalisés par-ci et par-là. Il sera en effet, difficile de convaincre un français pur et dur comme ceux de l'extrême droite ou ceux de l'extrême hypocrisie que cette finance lui apportera un avantage économique évident sans qu'il ne pose la question sur le sort des musulmans à qui il ne voue pas un grand amour d'après ces mêmes sondages (7). Alors, une nouvelle politique de communication doit être mise en place sur et envers les musulmans de France d'abord et envers les pays musulmans ensuite afin de corriger l'image de cette population fortement endommagée par les événements des vingt dernières années.

Alors, des questions doivent être posées à ce stade d'analyse concernant la nature de la finance islamique que la France veut introduire et des réponses doivent être données aux musulmans de France quant à la nature des pratiques financières auxquelles ils auront à faire. Il est également indispensable d'attirer l'attention des

décideurs français et des personnalités musulmanes influentes en France sur des aspects primordiaux pour la réussite de ce projet qui ne manquera pas d'apporter des dividendes à tout le monde sans préjudice à l'une des parties ou à l'autre.

D'abord, il serait intéressant de savoir quelle référence éthique islamique sera prise en compte dans le processus d'intégration de la finance islamique (Sunnite, Chiïte, les deux ou bien, liberté sera laissée aux banques islamiques) car les conseils d'homologation "Charia'a Boards" doivent avoir une doctrine précise et un référentiel annoncé aux clients musulmans. Ensuite, il serait indispensable aux autorités françaises de définir clairement le cadre législatif et juridique conforme aux lois islamiques pour gérer cette activité et régler les litiges et les différends commerciaux et financiers engendrés par cette branche. Enfin, il serait également important que les pouvoirs publics français donnent une approche claire quant à la fiscalité à appliquer à cette finance (fiscalité de l'activité *corporate*, fiscalité de l'activité *retail*, fiscalité de l'activité *markets*) (8).

Par ailleurs, il serait indispensable aux musulmans de France de savoir comment non seulement, leur épargne sera gérée mais aussi leur contribution fiscale, le sort de leurs projets et la façon avec laquelle ils seront traités lors de lancement d'activités conformes à la Chari'a (prohibition stricte de l'alcool et de toutes les activités y afférentes, prohibition du porc et de tous ses dérivés, prohibition de l'exhibition provocatrice et de la mixité négative, prohibition des intérêts sur capitaux même en interbancaire). Auront-ils à faire face à des campagnes de dénigrement et lynchage médiatique ou seront-ils protégés par des lois (qui seront sûrement jugées par certains milieux français d'antirépublicaines et de communautaristes)? Seront-ils traités comme ils le sont aux USA et en Grande Bretagne ou bien des contraintes subjectives et multiples naîtront à chaque étape de leur activité hallal?

En guise de conclusion, nous ferons un détour obligatoire sur un aspect qui nous paraît vital pour la réussite de cette finance en France. Il s'agit d'établir un équilibre de jugement de valeur de part et d'autre et un équilibre de poids et d'influence positif et constructif de part et d'autre. Actuellement, sans conteste, les moyens d'intégration des musulmans de France sont clairement limités, leurs représentants et leurs experts au sein de la sphère financière sont malheureusement peu efficaces, très peu introduits et très peu nombreux. Ils ne peuvent en aucun cas faire le poids face à la machine bien rodée des autres cercles et lobbies influents de France.

Ni les librairies musulmanes très utiles pour l'éducation et l'information de la communauté, ni les snacks hallal par ailleurs nécessaires pour la socialisation des musulmans ni encore les mosquées symboles éparpillées à travers tout l'hexagone et également indispensables pour toute la pratique religieuse et ni les moyens de communication comme les quelques journaux et dépêches locales et régionales ne sauront rivaliser avec les machines d'endoctrinement fortement islamophobes malgré les efforts louables qu'ils déploient sans cesse et les hostilités qu'ils essuient quotidiennement.

Lorsque la communauté musulmane de France trouvera l'issue et la solution pour créer et maintenir cet équilibre objectif dans son environnement, d'après les sondages, hostile. Lorsqu'elle pourra desserrer l'étau social et médiatique qui lui est

imposé de façon infaillible. Lorsque les autorités françaises se rendront compte que plus de 10% de la croissance sera assurée par cette communauté. Lorsque toute l'Europe mesurera l'utilité et l'apport de cette communauté pour son avenir surtout avec les déboires américains actuels. Ce jour-là, on pourra espérer objectivement, non seulement, une finance islamique prospère en Europe, mais mieux encore, une relation Europe- Islam comme relation gagnant-gagnant.

\*MusZer-Consulting  
Diplômé de l'E.S.B et de la S.I.B.F (Algérie)  
[info@muszer-consulting.com](mailto:info@muszer-consulting.com)

**Notes et références:**

- (1) François de La Rochefoucauld, penseur, moraliste et homme politique français, 1613/1680, Maximes De La Rochefoucauld, Imprimerie Nationale (France), 1998.
- (2) Voir les déclarations de la Ministre des Finances Madame Christine Lagarde pour le II forum de la Finance Islamique le 26 Novembre diffusée par oumma.TV le 28/11/2008 voir le lien internet suivant ([http://www.oumma.com/spip.php?page=oummatv-article&id\\_article=2974](http://www.oumma.com/spip.php?page=oummatv-article&id_article=2974)).
- (3) Les crises majeures et les évènements désastreux des 15 dernières années ont impliqués une défaillance morale et des infractions aux codes de déontologie (crise asiatique de 1997, la faillite d'ENRON en décembre 2001, le crash de Khalifa Bank en Algérie 2002/2003, la crise financière actuelle, et le dernier hic en date l'escroquerie de Bernard Madoff, l'ex-patron du NASDAQ).
- (4) Pertes colossales des banques françaises BNP Paribas, Crédit Agricole et Natixis avec 16,6 Mds euros de pertes sèches de juin 2007 à août 2008 en plus des pertes en capitalisation boursière de plus de 100 Mds euros. Voir les statistiques du lien suivant <http://www.retail-and-co.com/article-21980408.html>
- (5) La France compte attirer une partie de ces 700 Mds dollars en plus des fonds de ses musulmans à elle. Avec une part de 10% soit 70 Mds euros d'actifs. Un accès à la propriété aux musulmans (10% de la population de France réellement) sachant que la valeur des dépenses logements en France en 2005 était de près de 415,9 Mds euros. On se rend compte de l'ampleur et de la taille de l'opportunité que les pouvoirs publics français visent.
- (6) D'après les statistiques officielles une naissance sur huit et selon les enquêtes privés, une naissance sur trois provient d'une famille musulmane.
- (7) Des sondages publiés ici et là par des organismes et des institutions de statistiques indiquent que la majorité des français déclarent avoir peur, se décrivent comme étant racistes, ou se disent contre certaines pratiques religieuses et particulièrement envers les musulmans.
- (8) La finance d'entreprise, la finance des ménages et la finance de marchés sont les trois volets de tout système financier et en particulier la finance islamique. A chaque forme de finance une fiscalité particulière est appliquée.